



PARTI CONSERVATEUR DU CANADA
PROPOSITIONS DE MODIFICATION
CONSTITUTIONNELLE 2018



6. Identifiant de soumission : Priorité maximale / Exécutif national - Titre de la soumission : 13.1

Soumission :

Immédiatement après un congrès national, l'Exécutif national doit entamer le processus pour élire un comité national des politiques dont les responsabilités doivent inclure :

Fondement :

De manière à mieux nous conformer à notre Constitution (« un processus permanent d'examen de la politique »), nous ne pouvons pas attendre des semaines ou même des mois après un congrès pour déclencher le processus d'établissement de ce comité. Suite au congrès de Vancouver en mai 2016, un nouveau comité politique n'a pas été élu et fonctionnel avant décembre 2016. Si nous attendons une période semblable de temps après le congrès de Halifax, et que le congrès de 2020 devait se tenir pendant le premier trimestre, le temps alloué au comité pour effectuer son travail serait réduit de manière importante. La période de temps entre deux congrès est courte, et retarder ce processus ne sert pas bien nos membres.

1. Identifiant de soumission : 160 - Titre de la soumission : 5 – Proposée par l'ACÉ de : Vancouver Centre

Soumission :

Nouvel article proposé 5.4 En ce qui concerne la composition du conseil d'administration d'une ACÉ, seulement un des cinq directeurs ou une partie de celui-ci, jusqu'à un maximum de (6), peuvent être membres du Parti qui habitent dans une autre circonscription électorale.

Fondement :

Même pour les conseils de 20 personnes, trop de gens improductifs sont choisis par acclamation; cet amendement élargit considérablement le bassin de candidats, donnant plus d'élections/moins d'acclamations. Pour gagner, nous devons permettre à plus de nos meilleurs membres de faire du mentorat pour plusieurs conseils, pas seulement dans l'ACÉ où ils vivent. La majeure partie du conseil habite dans la circonscription. (PVI pour l'équipe de la Constitution: cet amendement vise à remédier à l'article de la 7.4 Constitution des ACÉs qui se lit actuellement comme suit: « Un des dix directeurs ou une portion de celui-ci, jusqu'à un maximum de 3, peuvent être membres du Parti qui résident dans une autre circonscription électorale.

15. Identifiant de soumission : Priorité maximale / Exécutif national - Titre de la soumission : 13.7

Soumission:

Après chaque ~~4e~~ congrès national, le ~~Comité national des politiques~~ l'Exécutif national prépare une ou plusieurs propositions de modification à l'Énoncé de politique, dont chacune fera l'objet d'un vote individuel, pour approbation par les délégués au prochain congrès national, directement à l'auditoire ou par l'intermédiaire de documents à distribuer (conformément à l'article 13.6), supprimant ou mettant à jour l'ensemble des points redondants et dépassés de l'Énoncé de politique, mais sans contredire des décisions précises prises aux congrès nationaux précédents ou par le comité national des politiques.

Fondement :

Cet article a été ajouté au congrès de Calgary. Bien que l'intention était claire, le langage employé ne l'était pas. Le changement proposé ici veillera à ce que ce changement important débute immédiatement. Nous ne pouvons pas attendre jusqu'en 2022.

**22. Identifiant de soumission : 140 - Titre de la soumission : 2.1.1 – Proposée par l'ACÉ de :
Dartmouth-Cole Harbour, Sherwood Park-Fort Saskatchewan, Scarborough Centre**

Soumission :

~~2.1.1 L'équilibre entre la responsabilité financière, les politiques sociales progressistes et les responsabilités et droits individuels.~~

2.1.1 Ayant la conviction qui procède de l'équilibre entre la responsabilité financière, une politique sociale humanitaire qui habilite les moins fortunés en faisant la promotion de l'autosuffisance et l'égalité des chances, et les droits et responsabilités des personnes, des familles et des associations libres.

Fondement :

N/A